



contestation d'une saisie attribution de la prestation compensato

Par **nathabene**, le **17/12/2012** à **06:57**

Bonjour Maître,

Nous sommes divorcés aux torts exclusifs de Monsieur depuis 14 mois selon un arrêt de la Cour d'Appel.

Il est condamné à me verser:

- une prestation compensatoire en capital + une part immobilière.
- une pension alimentaire saisie par huissier depuis 20 mois

Notre appartement en indivision 50/50 est vendu.

Nous étions mariés sous le régime de la séparation de biens.

La somme est bloquée chez le notaire liquidateur nommé.

Un huissier a demandé une saisie attribution pour la partie en capital.

Mon ex mari vient de contester cette saisie attribution.

La date prévue devant le JEX est dans 9 mois!

Que puis-je faire?

- intervenir les Impôts via le Procureur de la République
- porter plainte au Pénal avec ou sans citation directe.
- ???

Merci d'avance

N